



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-cinquième session
23-29 avril 2009
Bangkok

**EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIAIRE
DE LA COMMISSION : DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

(Point 2 g) de l'ordre du jour provisoire)

**RÉSUMÉ DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'APPLICATION
DES RÉSOLUTIONS CONCERNANT LES PROBLÈMES
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document résume les tout derniers progrès accomplis par le secrétariat dans l'application des résolutions de la Commission ci-après : a) 63/8 sur le financement durable en vue d'une couverture sanitaire universelle en Asie et dans le Pacifique; et b) 64/9 sur l'examen à mi-parcours de l'application du Plan d'action sur la population et la pauvreté adoptée à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique.

La Commission est invitée à examiner les progrès réalisés et à présenter ses observations et directives en vue d'un renforcement et d'une efficacité accrue de l'application de ces résolutions.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	2
I. RÉSOLUTION 63/8 SUR LE FINANCEMENT DURABLE EN VUE D'UNE COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE.....	2
II. RÉSOLUTION 64/9 SUR L'EXAMEN À MI-PARCOURS DE L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION SUR LA POPULATION ET LA PAUVRETÉ, ADOPTÉ À LA CINQUIÈME CONFÉRENCE SUR LA POPULATION POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE.....	3
III. QUESTIONS À EXAMINER.....	6

Introduction

1. Le présent document rend brièvement compte de l'application de deux résolutions de la Commission relative au développement social, 63/8 et 64/9, conformément à la demande formulée dans chacune de soumettre un rapport intérimaire sur son application à la Commission à sa soixante-cinquième session.

I. RÉOLUTION 63/8 SUR LE FINANCEMENT DURABLE EN VUE D'UNE COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

2. Dans sa résolution 63/8, la Commission priait la Secrétaire exécutive, entre autres : a) d'aider les membres et membres associés à renforcer leurs capacités dans le domaine du financement de la santé en vue d'atteindre l'objectif d'une couverture universelle et de créer un cadre pour la coopération régionale et l'échange de données d'expérience; b) de continuer à analyser la situation concernant le financement de la santé dans le cadre général des politiques de développement et de la planification des membres et membres associés, et ses incidences sur le bien-être économique et social des populations, y compris la transition vers la couverture universelle, et de décrire dans les grandes lignes les options qui s'offrent aux pays de la région; c) d'apporter un appui technique, sur demande, pour le suivi des progrès accomplis vers l'objectif d'une couverture universelle; et d) d'organiser à l'intention des membres intéressés une concertation de haut niveau pour débattre du financement durable des soins de santé dans la région en vue de mettre en place une couverture universelle des services de santé.

3. Il existe un rapport de cause à effet entre la pauvreté et la maladie. Les pauvres se heurtent souvent à des obstacles pour accéder à des soins de santé adéquats ce qui les rend plus vulnérables à la maladie et donc moins aptes à avoir des activités productives. En même temps, les coûts de la maladie, qu'il s'agisse des frais médicaux ou du manque à gagner pécuniaire, surtout en l'absence de protection sociale, contribuent à l'appauvrissement des populations affectées. Dans de nombreux pays de la région de l'Asie et du Pacifique, cette situation est exacerbée par le fait que les frais de santé sont principalement à la charge des patients, la proportion pouvant aller jusqu'à 50 % du montant total des dépenses de santé dans de nombreux pays d'Asie. Cette situation fait obstacle à l'accès à des services de santé de qualité et contribue à aggraver l'endettement ou la pauvreté des ménages, surtout lorsque les dépenses prennent des proportions catastrophiques.

4. Pour faire face à cette situation, et reconnaissant que le renforcement de la protection sociale dans le domaine de la santé, en particulier le renforcement des mécanismes de financement de la santé, nécessite l'implication de divers acteurs, le secrétariat a réalisé en 2007-2008 deux projets dans plusieurs pays pilotes, projets qui avaient pour but d'organiser des concertations plurisectorielles sur le financement durable de la santé. Un bilan a été effectué et un atelier national organisé dans chaque pays pilote à l'intention des représentants de divers secteurs s'occupant des problèmes de santé, notamment de ministères de la santé, des finances et de la planification, d'organisations internationales et d'entités de la société civile.

5. Dans chaque pays et en consultation avec les acteurs, notamment les ministères de la santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on a déterminé l'élément central des plans d'application. Au Cambodge, on a examiné un plan d'application pour le Cadre national de la stratégie de financement de la santé; en Chine, on a passé en revue les plans d'achat de soins de santé et de paiement des prestataires de services de santé; en République démocratique populaire lao on a déterminé et analysé les problèmes qui se posaient dans quatre plans de protection

médicale sociale; en Mongolie, on a procédé à l'évaluation du régime d'assurance médicale sociale en vigueur; et au Viet Nam on s'est penché sur le financement de projets de promotion de la santé. En outre, on a examiné dans chaque pays la question de l'accès des deux sexes aux services médicaux.

6. Dans le cadre des deux projets ci-dessus, le secrétariat a organisé la Réunion régionale Asie-Pacifique sur la promotion de stratégies durables de protection sociale pour améliorer l'accès aux soins de santé (Bangkok, 23-25 juillet 2008). Soixante représentants au total venus de pays de la région y ont participé. Pour qu'un véritable dialogue plurisectoriel s'instaure, les pays participants s'étaient fait représenter par des fonctionnaires de ministères du secteur de la santé et d'autres secteurs. D'autres organismes de l'ONU, notamment des bureaux nationaux et régionaux de l'OMS, du Bureau international du travail, de la Banque mondiale et d'agences de développement étaient également représentés et ont participé aux discussions sur le renforcement des mécanismes de financement de la santé et des systèmes de santé. Après des exposés sur la situation de certains pays et sur le travail accompli par d'autres parties prenantes, une série de recommandations a été élaborée sur les moyens : a) d'augmenter les dépenses publiques nationales en faveur de la santé; b) d'utiliser de manière appropriée les ressources extérieures dans le financement de la santé au niveau national; et c) d'étendre la couverture des régimes de répartition des risques et la participation à ceux-ci. Cette réunion a constitué un cadre utile pour la coopération régionale et l'échange de données d'expérience.

7. Les études de pays et les recommandations de la Réunion régionale ont servi de base à la rédaction d'une publication sur la promotion de stratégies durables pour améliorer l'accès aux soins de santé dans la région de l'Asie et du Pacifique (*Promoting Sustainable Strategies to Improve Access to Health Care in the Asian and Pacific Region*). En outre, les réunions du Groupe de travail thématique régional des Nations Unies sur la santé en Asie et dans le Pacifique et le Forum mondial de la santé 2008 de l'université de Melbourne ont pris acte du travail accompli par la CESAP en matière de financement de la santé. Ce travail est également utilisé pour l'information des participants à la prochaine Réunion ministérielle régionale du Conseil économique et social sur les stratégies de financement des soins de santé.

II. RÉOLUTION 64/9 SUR L'EXAMEN À MI-PARCOURS DE L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION SUR LA POPULATION ET LA PAUVRETÉ, ADOPTÉ À LA CINQUIÈME CONFÉRENCE SUR LA POPULATION POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

8. Dans sa résolution 64/9, la Commission priait la Secrétaire exécutive, entre autres : a) d'aider les membres et membres associés à se doter de capacités pour la prise en compte des facteurs démographiques dans la planification du développement; b) d'effectuer des analyses et de réunir et de diffuser des informations démographiques pertinentes afin de cerner les principales tendances démographiques et les problèmes émergents sur ce plan dans la région de l'Asie et du Pacifique; et c) d'organiser, en 2008, une réunion d'experts pour examiner l'application du Plan d'action sur la population et la pauvreté (E/ESCAP/1271, annexe I), adopté à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique.

9. Le secrétariat continue de fournir un appui technique et des services consultatifs aux membres et membres associés pour qu'ils développent leurs capacités à prendre en compte les facteurs démographiques dans la planification du développement. À cet égard, il a aidé l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, dont le siège est au Japon, à dispenser des cours sur l'analyse et les projections démographiques, du 16 au 20 février 2009, dans le cadre du quatrième cours de formation modulaire de groupe sur les statistiques officielles fondamentales,

qui s'est déroulé du 29 septembre 2008 au 13 mars 2009. Dans leur évaluation, les participants ont fait savoir que les cours avaient été très efficaces pour leur faire mieux comprendre les rapports réciproques existant entre les variables démographiques et la planification du développement et pour développer leurs capacités à prendre en compte les problèmes démographiques dans la planification du développement.

10. Le secrétariat demeure prêt à aider les membres et membres associés à créer des conditions favorables pour trouver des solutions aux problèmes persistants et émergents concernant la population et le développement. La CESAP, en collaboration avec le Bureau de la santé de la province d'Anhui (Chine), a organisé à Hefei (Chine), du 20 au 22 octobre 2008 un atelier consacré à un examen des déterminants plurisectoriels de la mortalité maternelle dans la région de l'Asie et du Pacifique. Cet atelier a été organisé dans le cadre du projet éponyme financé par le Gouvernement chinois. Le projet en question était consacré au niveau de mortalité maternelle élevé dans quatre pays cibles : Bangladesh, Chine (province d'Anhui), Népal et Viet Nam, dont deux sont des pays parmi les moins avancés (Bangladesh et Népal). Il s'agissait de discuter en premier lieu des conclusions d'études effectuées au niveau national afin de mettre en commun des données d'expérience sur les moyens de réduire la mortalité maternelle et d'élaborer des plans d'action pertinents au niveau des pays. Des recommandations générales sur la prise en compte des facteurs médicaux et non médicaux dans ce domaine y ont été adoptées. Ces recommandations s'inspiraient des études nationales et des discussions tenues au cours de l'atelier, mettant en évidence des exemples régionaux de bonnes pratiques de réduction de la mortalité maternelle pouvant servir de référence pour l'apprentissage et l'émulation dans les différents pays.

11. Le secrétariat a entrepris plusieurs activités pour obtenir les informations les plus récentes sur les migrations et le développement et approfondir la compréhension des liens entre migrations et développement. La dimension sociale des migrations internationales, en dépit de son importance, retient souvent peu l'attention dans les débats consacrés à ce sujet et n'apparaît pratiquement jamais dans les cadres directifs. La CESAP a publié un rapport intitulé : « Looking into the Pandora's box: the social implications of international migration in Asia » (Coup d'œil dans la boîte de Pandore : les conséquences sociales des migrations en Asie). Le rapport, publié dans la série *Asia-Pacific Population and Social Studies* en septembre 2008, mettait en évidence l'ampleur croissante des migrations féminines et de celles de professionnels très qualifiés dans la région. Il y était également question de problèmes cruciaux comme la protection des droits des migrants et l'accès aux services sociaux de base, pour tenir compte des préoccupations des pays d'origine et des pays d'accueil.

12. Tout récemment, la CESAP et la Division de la population de l'ONU ont conjointement organisé une réunion d'experts sur les migrations internationales et le développement en Asie et dans le Pacifique (Bangkok, 20 et 21 septembre 2008). Au cours de cette réunion, des experts universitaires et des professionnels venus d'institutions non gouvernementales et d'organisations du système des Nations Unies ont discuté des tendances et des modes migratoires en Asie et dans le Pacifique, des politiques migratoires et des mécanismes de coopération, des migrations de main-d'œuvre et des rapports réciproques entre migrations internationales et développement. Les participants ont également examiné les données disponibles sur les migrations et convenu qu'il y avait à cet égard de grosses lacunes à combler. À propos des liens possibles entre migrations et développement, ils ont souligné que ceux-ci n'étaient pas simples. La discussion a également porté sur la gestion des migrations, et en particulier, de celles de la main-d'œuvre.

13. La CESAP a également joué un rôle éminent dans la rédaction d'une analyse de situation entreprise par le Groupe de travail thématique régional sur les migrations internationales, y compris la traite des êtres humains. Le Groupe s'est associé aux efforts visant à déterminer le volume et les tendances les plus récents des flux migratoires internationaux aux niveaux national et sous-régional, efforts qui ont débouché sur la publication d'un rapport de situation sur les migrations internationales en Asie de l'Est et du Sud-Est (*Situation Report on International Migration in East and South-East Asia*) en octobre 2008. Ce rapport donne une vue d'ensemble des aspects pluridimensionnels des migrations internationales et par là même l'ampleur et l'état des connaissances sur la question. Il offre également une perspective régionale sur ce phénomène, notamment en fournissant des informations et des statistiques comparatives, et aborde des sujets transversaux tels que le genre, la santé et la coopération régionale.

14. La CESAP fournit une profusion d'informations pertinentes pour l'élaboration des politiques sur les problèmes démographiques, notamment la fécondité, le vieillissement des populations, les migrations et la santé de la reproduction, grâce à la publication d'une revue professionnelle, *Asia-Pacific Population Journal*, publiée depuis 1986. Il s'agit d'une revue très respectée dans laquelle d'éminents experts démographes échangent opinions et résultats de recherches effectuées à des fins pratiques, et contient des recommandations générales claires concernant les problèmes de population et développement dans la région. Complètement remaniée en 2005, cette publication, dont le contenu fait l'objet d'un examen collégial, touche un grand nombre de décideurs et de responsables, de planificateurs et d'administrateurs de programmes ainsi que des chercheurs dans plus de 75 pays du monde. Au cours de 2008, la CESAP a publié deux numéros ordinaires de la revue ainsi qu'un numéro supplémentaire financé au moyen de ressources extrabudgétaires. Les deux numéros ordinaires, publiés en avril et en août 2008, contenaient des articles de recherche sur des sujets concernant la réalisation des objectifs de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique. Intégralement disponibles en ligne (www.unescap.org/appj.asp), les articles portaient notamment sur la prévention du VIH/sida parmi les jeunes en Asie de l'Est et du Sud-Est, les défis en santé de la reproduction, les migrations et l'urbanisation, le vieillissement des populations, la parité entre les sexes et les envois de fonds, et la transition de la fécondité. En particulier, un article publié dans le numéro d'août 2008 pose la question critique suivante : « les objectifs fixés par la Déclaration du millénaire et le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement seront-ils atteints d'ici à 2015 ? ».

15. Pour diffuser les données les plus récentes sur les indicateurs démographiques et socioéconomiques et permettre d'en suivre l'évolution, le secrétariat a publié une fiche de données démographiques, *ESCAP Population Data Sheet 2009*, qui fait partie de sa série annuelle. Il a également créé une base de données sur l'émigration de main-d'œuvre depuis quelques pays afin de suivre de près les courants migratoires à l'intérieur de la région. Il s'efforcera de compiler les données relatives aux migrants qu'il pourra obtenir pour les ventiler par sexe, niveau de compétence et destination.

16. Le secrétariat a organisé une réunion d'experts pour évaluer les progrès de l'application du Plan d'action sur la population et la pauvreté (Bangkok, 3-5 février 2009). Cette réunion a été organisée en collaboration avec le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Fonds des Nations Unies pour la population. Y ont participé des experts et des représentants gouvernementaux venus de 14 pays d'Asie ainsi que des représentants de diverses organisations non-gouvernementales actives dans le domaine démographique, et d'organismes des Nations unies comme le Programme commun coparrainé des Nations unies sur le VIH et le sida et le Fonds des Nations

Unies pour l'enfance. Dans son évaluation, la réunion a pris note en particulier de l'importance qu'avait eue l'application du Plan d'action pour faire progresser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a donné une nouvelle impulsion à la pleine application du Plan d'action, moyen crucial pour atteindre les objectifs, contribuant ainsi à la prise en compte des problèmes démographiques dans la planification et des stratégies de développement. Elle a recommandé des actions prioritaires à cette fin.

III. QUESTIONS À EXAMINER

17. La Commission est invitée à examiner les progrès réalisés et à présenter ses observations et directives en vue d'un renforcement et d'une efficacité accrue de l'application de ces résolutions.

- - - - -